

**ENTRE LES SOUSSIGNÉS :**

**L'État** représenté par Ange MANCINI, Préfet de la Région Martinique,

**Le Conseil Régional de la Martinique**, représenté par Alfred MARIE-JEANNE, Député, Président du conseil régional,

**Le Conseil Général de la Martinique**, représenté par Claude LISE, Sénateur, Président du conseil général,

**Les Parlementaires de Martinique :**

- Alfred ALMONT, Député,
- Serge LETCHIMY, Député-Maire,
- Louis-Joseph MANSCOUR, Député-Maire,
- Serge LARCHER, Sénateur,
- Madeleine de GRANDMAISON, Députée européenne
- Catherine NERIS, Députée européenne

**L'association des maires de Martinique**, représentée par Raymond OCCOLIER, Président,

**La CACEM, la CCNM, la CAESM**, représentées par leur Président,

**Les socioprofessionnels de Martinique** (MEDEF, CAPEB, CGPME, FMP, FDSEA, MEDEF, AMPI, SEPTBAM, ZIDEA, CNFPT, Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale, SMHLM, SIMAR, OZANAM, SME, SMDS, SICSM, SCCNA, ODISSY, SCCNO)

**Le Collectif du 5 février 2009** (CDMT, CFDT, CFE-CGC, CGTM, CGTM-FSM, COSGARM, CSTM, FAPEM, FO, SNIUPP, OLCM/BOK'ASE, OPAM, SE-UNSA, SUD-PTT, UGTM, UNSA, UNSA Éducation, SETIM, CFTC, SATS/CGT-FSM, UFM, ASSAUPAMAR, UPEM, FCPE) représenté par Michel MONROSE, Président.

**Entendu** les débats en réunions plénières et commissions thématiques

**VU** les accords cadres thématiques (annexe 2):

- Protocole d'accord extrait du 10 février 2009 « relatif à la baisse de 20 % sur une liste de 100 familles de produits de première nécessité »,
- Avenant n° 1 du 16 février 2009 au protocole d'accord du 10 février 2009 relatif à la définition du terme « produits en tant que famille de produits »,
- Protocole d'accord-cadre du 6 mars 2009 relatif « au groupe de travail sur la baisse des prix des produits de première nécessité »,
- Relevé de décisions du 12 mars 2009 relatif « à la baisse des prix de 400 articles pour les magasins de la grande distribution classique et de 102 produits pour les magasins à enseigne LEADER PRICE.  
Est constituée une commission de suivi et de contrôle des points relatifs à « la baisse des prix » (Annexe 4),
- Accord régional interprofessionnel du 10 mars 2009 relatif aux « rémunérations des salariés du secteur privé de la Martinique »,

- Accord préalable du 4 mars 2009 relatif à « l'amélioration des revenus, des salaires et pensions des agents de la fonction publique territoriale »,
- Accords (2) du 10 mars 2009 relatif à « l'amélioration des revenus et des salaires de la fonction publique territoriale »,
- Accord du 10 mars 2009 relatif à l'amélioration des revenus et des salaires de la fonction publique d'Etat, hospitalière et des établissements publics
- Accord du 10 mars 2009 relatif à « l'application des textes législatifs et réglementaires au sein des collectivités et engagement des Parlementaires »,
- Accord du 10 mars 2009 relatif à « la plateforme de revendications dans les secteurs : Santé, Social »,
- Accord du 6 mars 2009 relatif aux « réponses de la Rectrice de Martinique concernant la commission « Éducation et Culture »,
- Protocole d'accord du 5 mars 2009 relatif au « transport aérien de personnes »,
- Relevé de conclusions du 27 février 2009 relatif à « la commission de logement »,
- Protocoles d'accord du 6 mars 2009 relatifs à « la tarification bancaire » : SGBA, CEPAC, BRED Martinique, Banque postale, CRCAMMG, BNPPM, BFC-AG, BDAF Groupe Martinique, FCMAG,
- Avenant aux protocoles d'accord du 6 mars 2009 relatif à « la tarification bancaire » : CEPAC, BRED Martinique, Banque postale, FCMAG,
- Protocole d'accord du 5 mars 2009 relatif aux « assurances » : AXA Caraïbes, AGF, GFA Caraïbes/SMABTP, Groupama/GAN, MUTAM, MAAF (pour le point 6),
- Accord du 9 mars 2009 relatif à « l'électricité »,
- Accord du 10 mars 2009 relatif au « cadre de travail sur les intrants en agriculture »,
- Accord du 10 mars 2009 relatif au « cadre de travail sur les revendications du Collectif du 5 février sur l'agriculture et l'environnement »,
- Accord du 12 mars 2009 relatif à « la mise en place d'une sous-commission relative à la baisse des prix des pièces détachées automobiles (secteur concessionnaire) »,
- Accord du 12 mars 2009 relatif à « la mise en place d'une sous-commission relative à la baisse des prix des pièces détachées automobiles (secteur distribution) »,
- Accord du 12 mars 2009 relatif à « la mise en place de trois sous-commissions relatives à la baisse des prix des matériaux de construction ».

Il a été arrêté et convenu les dispositions suivantes apportées dans le document annexé (annexe 1) soit :

- **236 points d'accord** :
  - 130 points faisant l'objet d'un accord immédiat
  - 106 points faisant l'objet d'un accord à court terme, nécessitant des modifications réglementaires ou législatives
- **87 points faisant l'objet d'un examen complémentaire** au cours de réunions de travail dont le planning est annexé (annexe 3).

L'ensemble des points (323) évoqués ci-dessus fera l'objet d'un suivi dans le cadre de la mise en place de comités de suivi thématiques. Les conclusions de ces comités de suivi seront rendues publiques tous les trimestres dans le cadre des réunions du comité de suivi général.

Fait à Fort-de-France, le samedi 14 mars 2009

Pour L'État, le préfet de la Martinique, Ange MANCINI

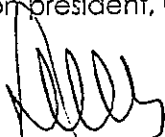


Pour le Conseil régional, son président, Alfred MARIE-JEANNE, Député

Pour le Conseil général, son président, Claude LISE, Sénateur



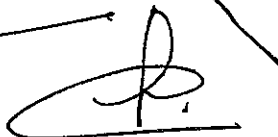
Alfred ALMONT, Député



Serge LETCHIMY, Député-Maire



Louis-Joseph MANSCOUR, Député-Maire



Serge LARCHER, Sénateur



Madeleine de GRANDMAISON, Députée européenne

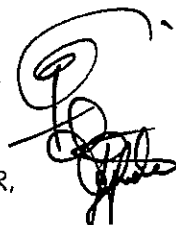
Catherine NERIS, Députée européenne

Pour l'Association des Maires de Martinique, son Président Raymond OCCOLIER



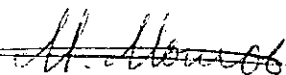
Pour la CACEM, son Président Pierre SAMOT,

Pour la CCNM, son président Ange LAVENAIRE,



Pour la CAESM, son président Eugène LARCHER,

Pour le Collectif du 5 février 2009, son Président, Michel MONROSE



CDMT

~~F. Carrière~~

CFDT

Eric PICOT

CFE-CGC

Gilles MARTHE

CGTM

G. JOACHIN-ARNAUD

CGTM-FSM

COSGARM

Toussaint Ranc

CSTM

Marcine LEPEL  
FAPEM / SIM UTPE

Morgane Ericher Hady  
FO

SNIIPP

Charles GUSTAVO

OLCM/BOK'ASE

Naris NONEAU / Charles HERSER

OPAM

Romanus - Latif

SE-UNSA *mm Coué*

SUD-PTT *A BAWALLIERS*

*[Signature]*

UGTM *[Signature]*  
*Patrice DORÉ*  
*Marie-JACQUES*

UNSA Éducation *[Signature]*

SETIM *Le fondateur*

CFTC *[Signature]*  
*EUCOU G*

SATS/CGT-FSM *[Signature]*

UFM

ASSAUPAMAR *LOUIS-REGIS HENRI*  
*[Signature]*

UPEM *NICOLE et dulle*  
*[Signature]*

FCPE *ETIENNE GÉRAL*  
*[Signature]*

CAPEB *[Signature]*

CGPME

FMP

F.T. 01

FDSEA

MEDEF

AMPI

SEPTPAM

ZIEA

CNFPT

Centre de Gestion de la Fonction publique territoriale

SMHLM

SIMAR

OZANAM

SME

SMDS

SICSM



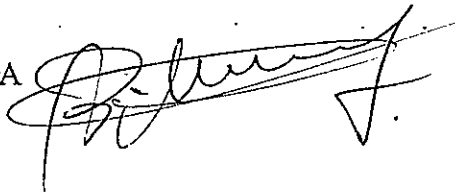
SCCNA

ODISSY

SCCNO

ARH

UNSA



SMBEF



CHATP

